

Buts de ce journal : informer la population, présenter et analyser objectivement les faits, sur la base de renseignements vérifiés. Préparé à l'abri de toutes pressions extérieures. Motivé par la sauvegarde du patrimoine exceptionnel qui nous entoure. N'excluant pas l'humour. Ouvert à vos suggestions :

info@sos-arvel CCP 17-112190-4



## PLANCHE-BOETRIX, C'EST FINI !

**L'exploitation de la falaise est maintenant terminée ! Seule l'excavation de 190'000m<sup>3</sup> dans le sol, à 10m de profondeur, pratiquement sans nuisance, se poursuit jusqu'en automne 2015.**

**Puis le trou sera comblé en 4 à 5 ans et une décharge contrôlée de matériaux inertes sera ensuite érigée contre la paroi, à 80m de haut, et progressivement végétalisée. Plus aucune exploitation à ciel ouvert ne sera autorisée dans la zone. Les extraits de la convention signée par les différents intéressés confirment notre "victoire".**

Sommet de la falaise →

Hauteur max. de la  
décharge (80m) →

Niveau du sol →



# Extraits de la convention du 25.06.2014 pour Planche-Boetrix

## 4.3 Suivi de la qualité des eaux

L'exploitante chargera un bureau spécialisé de procéder, durant l'extraction et le comblement, à des analyses de qualité des eaux souterraines, selon un protocole (modalités, fréquence) soumis à la validation de SOS-Arvel, Helvetia Nostra et enfin du Département.

Cela concerne notamment le dispositif d'écoulement des eaux et leur acheminement vers la centrale d'épuration. Les résultats en seront rendus accessibles en tout temps au public.

## 4.4 Durée de la phase d'extraction

L'extraction des roches sera autorisée pour la durée de 12 mois à compter de la délivrance effective du permis d'exploiter, sans prolongation possible.

## 4.5 Comblement et remise en état du site

L'exploitante s'engage, dès la phase d'extraction terminée, à acheminer en priorité vers la cavité laissée par l'extraction les matériaux d'excavation dont elle disposera, afin d'accélérer le comblement à niveau. La durée de ce comblement n'excédera pas 5 ans.

Le dossier de remise en état du pied du versant de Planche Boetrix, qui comprend notamment le dépôt de matériaux d'excavation, a d'ores et déjà reçu un préavis positif de la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage. Ce dossier sera mis à l'enquête dès l'obtention du permis d'exploiter de Planche Boetrix, dans le courant de l'été 2014.

La vocation forestière du site de Planche Boetrix est d'ores et déjà acquise définitivement.

Cette remise en état paysagère et forestière en site IFP est validée et imposée par l'OFEV et la CFNP.

## 4.7 Remise en état

À l'échéance de l'extraction, le Département du territoire et de l'environnement renoncera définitivement à autoriser toute exploitation de matériaux pierreux en surface sur le site de Planche Boetrix. Il s'engage à en assurer la remise en état définitive.

*La fiche descriptive du PDCar mentionnera expressément sous la rubrique « remarques » : « sans extension possible en surface ».*

Aucune extension en surface en dehors du périmètre d'extraction autorisé n'est possible. La possibilité d'une extraction souterraine et le périmètre nécessaire à l'emplacement des installations pour ce type d'extraction sont réservés (Annexe 1, 2 et 3).

## 5. Plan Directeur des carrières 2014

Le Département du territoire et de l'environnement établira à l'intention du Conseil d'Etat un projet de fiche du Plan directeur des carrières réduisant le périmètre du site de Planche Boetrix à la surface ouverte pour l'exploitation en cours.

*Seule une exploitation souterraine dans l'espace figuré en pointillés sur la fiche cartographique du PDCar 2014-105 serait possible (zone bleue), soit entre le « Châble de la Charmotte » au nord et jusqu'à « Sauquénil » au sud (Annexe 1).*

Les surfaces indiquées en rouge de part et d'autre du Châble du Midi sont maintenues au PDCar 2014 avec la mention secteur à exclure. Référence est faite aux contraintes de l'IFP mais avec les réserves de compétence des autorités fédérales (Annexes 1, 2 et 3).

La volonté des Carrières d'Arvel SA et du Département responsable est de rechercher des solutions d'extraction futures souterraines.

## Rapport d'activité 2013 - 2014

Durant cette période, nous avons concentré nos efforts pour obtenir une solution définitive satisfaisante concernant le site de Planche-Boetrix et alentours. Ces efforts d'explications et de persuasion ont finalement porté leurs fruits et les extraits de la convention signée par les diverses parties prenantes le démontrent; le point essentiel a été d'obtenir la fin de l'exploitation en surface générant inévitablement d'importantes nuisances et défigurant le paysage unique que la nature met à notre disposition. Il est de la responsabilité de la population de la région et de leurs dirigeants de bien gérer ce magnifique panorama, atout principal des activités touristiques qui assurent des milliers d'emplois et des milliards à l'économie de la région. Je voudrais encore relever que cette victoire du bon sens a été possible aussi grâce à une attitude ouverte au dialogue de la nouvelle direction des Carrières d'Arvel SA, bien différente de celle de l'ancienne, bloquée sur des méthodes d'exploitation inadaptées à un territoire proche des habitations et des autres activités économiques. La nouvelle direction nous a écouté, nous a compris et a pu constater que nous étions réellement des constructeurs et non pas des "emmerdeurs" comme certains l'ont stupidement et longtemps affirmé, jusqu'au Canton. Aujourd'hui le ton a changé et SOS-Arvel est devenu un interlocuteur reconnu incontournable. Cependant, une autre "bataille" est programmée, soit la "fin de carrière" de la carrière du Châble du Midi. Avec un dialogue constructif, ouvert et intelligent entre les intéressés, nous espérons aboutir à une solution acceptable, comme à Planche-Boetrix.

Votre Président : Charles Willen

### Et la carrière du Châble du Midi ?

Après notre 2<sup>ème</sup> victoire au Tribunal Fédéral annulant le projet de sécurisation – prétexte prévoyant 10 ans d'extraction et de dévalages poussiéreux sur la falaise de Châble du Midi, travaux prévoyant 13'500m<sup>2</sup> de défrichement agrandissant la balafre à l'endroit le plus visible – l'Etat a désigné un groupe de travail incorporant le Prof. Löw dont l'expertise avait pesé de tout son poids en notre faveur.

Ce groupe de travail doit proposer une solution moins dommageable. Nous attendons leur rapport. Cependant, nous n'accepterons pas qu'on adapte la « sécurisation » pour obtenir le volume exploité à la durée de 8 à 10 ans nécessaire jusqu'à ce qu'une exploitation souterraine soit opérationnelle. Cela resterait une solution « prétexte » masquant son véritable objectif.

SOS-Arvel se battra donc pour obtenir une solution plus raisonnable, avec le minimum de défrichement. Nous avons une proposition originale pour planifier la fin de l'exploitation à ciel ouvert et la sécurisation du Châble du Midi. Elle permettrait de rapprocher notre position de celle de l'exploitant qui a besoin d'une période relais suffisante pour éviter une rupture d'exploitation. Nous espérons que le dialogue constructif instauré avec la nouvelle direction des Carrières d'Arvel SA permettra un accord raisonnable satisfaisant nos points de vue apparemment très éloignés.

Nous défendrons fermement notre proposition originale incorporant intelligemment les besoins de l'exploitant et nos exigences environnementales. Nous défendrons aussi une revégétalisation la plus naturelle possible évitant les zébrures vertes horizontales peu visibles et inesthétiques. On peut observer de bons exemples de ce que la nature peut faire, avec un peu de temps, comme sur la grande paroi issue de l'éboulement de 1922.

Aujourd'hui, les moyens techniques permettent des exploitations souterraines novatrices, rentables, ne dégageant pratiquement pas de nuisances dérangeantes. Nous serions content de les voir mises en œuvre aux carrières d'Arvel continuant ainsi à assurer l'approvisionnement du Canton en gravier et roche dure et ce durant longtemps.

Charly Monnard

## Vers un dialogue raisonné ?

Il aura donc fallu que notre modeste Association remporte une deuxième victoire auprès du Tribunal Fédéral et qu'un changement survienne à la tête des Carrières Arvel SA pour que l'Etat et les acteurs du consortium technico-économique daignent prendre au sérieux nos revendications et proposent l'instauration d'un dialogue digne de ce nom, c'est-à-dire responsable et constructif. Nous nous réjouissons de ce changement de ton. De notre part, la porte était entr'ouverte depuis longtemps déjà. Nous l'avons rappelé à maintes reprises: «conscients des réalités et des exigences de notre monde moderne, nous ne sommes pas des « *nein sagers* » bornés » ! Nous nous situerions plutôt du côté des « *ja aber* » si du moins l'expression peut faire sens pour le lecteur.

Qu'on ne s'y trompe pas : nous ne sommes pas des naïfs pour autant : « SUIVIS CRITIQUES, RECHERCHES ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS ALTERNATIVES, VIGILANCE etc. » restent notre mot d'ordre, notre mission. Si nécessaire nous n'hésiterions pas à mettre à nouveau les bâtons dans les roues, pour faire valoir notre farouche détermination ... Qu'on se le dise !

Le principe du dialogue dit « raisonné » coïncide avec les valeurs d'un Etat qui se voudrait démocratique et saurait faire preuve de respect et d'attention eu égard aux besoins et attentes de la population. Ce mode de communication qui vise à réduire des différends sans faire de perdants, exige des protagonistes qu'ils s'y engagent avec civilité, raison, sens de l'altérité et bonne foi ! Espérons **que chacun sera à la hauteur !**

Il est vrai que les travaux d'exploitation-réhabilitation en vue au Châble du Midi vont générer d'importantes nuisances sonores et visuelles et ce pour plusieurs années. Mais nous voulons croire qu'à terme les Monts d'Arvel auront retrouvé un aspect plaisant et que nos enfants et petits-enfants jouiront sereinement de ce paysage re-composé et re-naturalisé, **toute exploitation ultérieure ne pouvant se concevoir qu'en galeries souterraines**. Sur ce dernier point, tout le monde semble aujourd'hui d'accord. SOS-Arvel est à la table de discussion, ce qui signifie que les choses ne se feront désormais pas sans notre concours et notre approbation.

Merci à toutes celles et ceux qui voudront bien soutenir SOS-Arvel. Leur contribution est indispensable à la survie de notre action dans l'intérêt de tous et de chacun.

Didier Duruz

## Le caissier vous dit merci...

Merci à toutes celles et ceux qui par leurs dons, ont permis à SOS-Arvel d'obtenir satisfaction et notamment par la signature d'une convention dont l'essentiel vous est retranscrit dans le présent document. Quant au Châble du Midi, c'est encore de la musique d'avenir et l'eau aura encore le temps de couler... sur les falaises d'Arvel !

Soyez certains que le comité, par sa persévérance, saura encore vous soutenir comme il l'a fait jusqu'à présent. Mais, une fois encore, pour aller de l'avant il faut de l'argent, indispensable si l'on veut espérer fêter une nouvelle victoire.

**Votre participation financière est donc essentielle. Merci d'avance.**

Le caissier, Pierre Morier



**ADHEREZ A NOTRE ASSOCIATION par email: [info@sos-arvel.ch](mailto:info@sos-arvel.ch) ou par courrier:**

**SOS-Arvel, CP 194, 1844 Villeneuve**